

Résolution urgente multi-partis du 25 mai 2016 Non à l'incitation à la haine par un membre du Conseil communal

Le Conseil général, fidèle aux valeurs humanistes qui caractérisent notre ville prend la résolution de dénoncer l'incitation à la haine déclenchée par un membre du Conseil communal.

Haine contre les musulmans et l'islam véhiculée sur son profil public Facebook dimanche 22 mai, à moins de deux semaines des élections communales.

Haine qu'il véhicule en hébergeant sans les censurer des commentaires islamophobes : sur l'islam qui serait une secte, sur les musulmans pour qui les droits de l'Homme ne seraient pas valables, sur la responsable du futur musée stigmatisée à cause de son physique, sur les responsables de ce "musée de m..." et sur "une action physique pour les faire partir".

Nous affirmons notre fidélité aux principes de l'État de droit qui ne peut empêcher une association privée de s'établir chez nous en conformité avec la loi, ainsi que notre esprit d'ouverture à l'égard de toutes les communautés qui font la richesse de notre ville et de notre canton.

Mais aussi notre vigilance face à toutes les dérives extrémistes, fondamentalistes ou communautaristes de quelque religion qu'elles proviennent.

Pour le PS: Patrick Jobin

Pour le POP: Karim Boukhris

Pour Les Verts: Monique Erard